

L'éducation, une priorité pour notre gouvernement?

Arlette Pilote

Number 146, Summer 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/46566ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pilote, A. (2007). L'éducation, une priorité pour notre gouvernement? *Québec français*, (146), 23–24.

L'éducation, une priorité pour notre gouvernement ?

par Arlette Pilote*

Le 18 avril dernier, le premier Ministre assermentait son nouveau Conseil des ministres et déterminait les priorités de chacun et de chacune. À madame Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, il attribuait les tâches suivantes : aider les Québécois à réaliser leurs projets à toutes les étapes de leur vie, en cohérence des actions gouvernementales (?), mettre fin au dégel des droits de scolarité et ajouter une heure d'activités organisées après les classes au primaire et au secondaire. Voilà de quoi laisser sur leur faim ceux et celles que le dossier de l'éducation intéresse au Québec !

Mon but n'est pas de discuter de la pertinence des quelques tâches dévolues à la ministre mais de m'inquiéter de toutes les missions qu'il n'a pas jugé bon lui confier et qui sont pourtant jugées prioritaires par le milieu de l'éducation. Permettez-nous, madame la Ministre, d'évoquer quelques-uns de ces dossiers passés sous silence et dont nous aimerions vous rappeler l'importance, à vous et à ceux et celles qui vous suivront tôt ou tard.

Vos prédécesseurs, vous le savez, ont mis en œuvre le vaste chantier de la Réforme de l'éducation. Votre gouvernement a confirmé haut et fort le bien-fondé

de cette réforme et l'a défendue, par la voix du ministre Fournier, contre tous ses détracteurs. On aurait pu croire, à un moment aussi crucial où la Réforme est en train d'être implantée au secondaire et qu'elle rencontre tant d'opposition, que votre chef vous aurait demandé de tout mettre en œuvre pour en faire une réussite. Les enseignants et les enseignantes du Québec à qui on réclame tant d'efforts pour intégrer des changements majeurs dans leur pratique devraient être en mesure de reconnaître l'intérêt de leur gouvernement à mener à bien ce grand projet, de recevoir quelques encouragements et de percevoir une intention réelle de soutenir leurs efforts. Et la vaste entreprise de formation destinée à assurer le développement de nouvelles compétences exigées par cette réforme, qui doit s'en faire le promoteur sinon le gouvernement ? Ne serait-on pas en droit de recevoir enfin une réponse satisfaisante à notre demande d'une politique claire et cohérente à cet égard ? Qui aura le mandat de corriger ce qui mérite de l'être et de poursuivre le chantier des dernières années ?

Un tel silence est inexplicable dans les circonstances actuelles.

$$\begin{array}{r} 5124 \\ -24 \\ \hline 01 \end{array}$$

Force est d'admettre que le choix du Parti québécois, pendant la dernière course électorale, de faire de l'éducation sa priorité était lourd de promesses et beaucoup plus inspirant pour le monde de l'éducation. Nommons quelques-unes des intentions exprimées : création d'un Fonds national pour la réussite scolaire, soutien aux cégeps et aux universités en région et aux doctorants, ajout de 1 500 spécialistes pour les élèves en difficulté d'apprentissage, diminution de 10 % de la taille des classes du primaire en milieu défavorisé, augmentation de l'obtention de diplômes en formation professionnelle, embauche de 250 conseillers pédagogiques supplémentaires et davantage de formation pour les enseignants. Il faut souligner que c'est la première fois depuis longtemps qu'on n'avait pas reconnu de façon aussi explicite l'importance des conseillers pédagogiques dans la formation des enseignants, la nécessité d'un soutien pédagogique de proximité pour soutenir et mener à bien les changements proposés. On est loin du leitmotiv de certains hauts fonctionnaires qui avaient cru bon induire auprès des directions générales de commissions scolaires il y a quelques années qu'il fallait, pour économiser, faire disparaître les services éducatifs des commissions scolaires. En effet, ce service n'était-il pas un luxe ? Ne pouvait-on éliminer sans conséquences ces « courroies de transmission » de la pédagogie ? Il fallait être bien peu visionnaires pour signer d'une main une réforme si ambitieuse et, du même mouvement, annoncer le retrait de professionnels aussi indispensables pour accompagner l'implantation. On a bien vite été obligé de reconnaître l'absurdité d'une telle démarche. Mais je vous rassure, madame la Ministre, ce n'était pas votre parti qui gouvernait en ce temps-là où on voulait faire des économies au détriment de la raison.

Il n'y aurait pas de mal, madame la Ministre, à vous inspirer de certains éléments d'un programme qui a le mérite de souligner quelques éléments essentiels d'avancement en éducation. Quand des idées sont bonnes, il faut aller au-delà de la « partisanerie » et savoir faire des emprunts sans se gêner.

Parlons maintenant de la question linguistique qui, semble-t-il, ne fait pas elle non plus partie des priorités de votre gouvernement. Pourtant, il s'agit là de l'élément constituant le plus important de notre culture au Québec. Est-ce à dire qu'à l'instar d'un autre gouvernement, fédéral celui-là, la culture ne fait pas partie de vos préoccupations ? Votre premier ministre ignore-t-il encore que cette question ne préoccupe pas seulement le milieu de l'éducation, mais tient au cœur de tous les Québécois ? Comment a-t-on pu omettre de vous le rappeler, madame la Ministre ? Dès 1993, le sociologue Fernand Dumont qui venait de publier *Genèse de la société québécoise*, confiait

à la revue *Québec français* : « Cette déficience de la langue de nos étudiants est un phénomène très grave qui relève de facteurs autres que linguistiques. Nous sommes confrontés à une véritable gangrène de la culture [...] ce n'est pas le fruit qu'il faut soigner, c'est l'arbre, ce n'est pas notre langage, c'est la mentalité qui le produit, le grand mal de l'à peu près, des connaissances approximatives. Le problème n'est pas dans l'orthographe ni même dans la syntaxe, il est plus profond, il est dans la mentalité ».

Une large majorité de Québécois, comme le souligne une enquête récente du magazine *L'Actualité*, estime que le gouvernement n'en fait pas assez pour protéger et promouvoir l'usage du français au Québec. Si nos élèves se sont améliorés à l'oral, on ne reconnaît pas les mêmes progrès à l'écrit. Il faudrait impérativement que le ministère de l'Éducation fasse de l'amélioration de la qualité de la langue et de l'enseignement du français une double priorité. À la suite des recommandations émises par la Table de pilotage du Renouveau pédagogique en août 2006, votre ministère a cru bon de créer un Comité d'experts pour analyser la problématique de l'écrit et émettre des recommandations en vue d'améliorer la situation. Est-ce la faute des technologies de l'information si les jeunes ne savent pas écrire correctement ? Ne serait-ce pas plutôt, comme le prétendent certains experts, la faute à l'enseignement du français ? Ou alors la faute à la Réforme de l'éducation et aux nouveaux programmes de français qui ne remplissent pas leurs promesses ?

Nous espérons que les travaux de ce comité ne resteront pas lettre morte et que votre gouvernement tiendra compte de ses recommandations pour agir en rehaussant la qualité de la formation initiale offerte dans les facultés d'éducation et en accordant aux enseignants en exercice des moyens concrets pour les soutenir dans leur développement professionnel. Car, aux yeux de toutes personnes intéressées à la cause de l'enseignement du français, le gouvernement reste le grand protecteur de la langue et de la culture.

Nous comptons donc sur vous, madame la Ministre, pour aller au-delà du mandat qui vous a été confié et entreprendre quelques actions véritablement prioritaires qui risquent de faire la différence en éducation au Québec au cours des années à venir.

* Présidente de l'AQPF.